



QUESTIONS - REPONSES

SAISON 2018 - 2019



LE BEBE PLOUF

Ce dossier a été constitué à l'intention des parents ou des accompagnants, pratiquant ou souhaitant pratiquer le bébé plouf. Il a pour objectif d'apporter les informations nécessaires quant à l'organisation de l'activité, le rôle des intervenants, ainsi que les objectifs visés.

BP 380512 TAMANU TEL/FAX 40426433 VINI 87781127



tainanotation@mail.pf

SITE: www.tainanotation.pf

Quand a lieu l'activité ?

Les samedis de 10h à 10h45

Pourquoi seulement 45 mn ?

Une séance plus longue serait fatigante pour l'enfant et à 11h le bassin est affecté à d'autres activités.



Quel est le tarif ?

Le tarif forfaitaire est de:

37.000 Fcp la saison (1 adulte 1 enfant).

39.000 Fcp la saison (2 adultes 1 enfant).

41.000 Fcp la saison (2 adultes 2 enfants).

ou

3.000 Fcp pour une séance (1 adultes et 1 enfant)

3.500 Fcp pour une séance (2 adultes et 1 enfant)

3.800 Fcp pour une séance (2 adultes et 2 enfants)

Y a t-il des règles à respecter à la piscine ?

Oui, ces règles sont des règles d'hygiène et de sécurité.

La douche est obligatoire avant d'entrer dans le bassin.

Le short est interdit ainsi que la crème solaire.

Le port du bonnet de bain est obligatoire.

La meilleure protection solaire reste la casquette et le lycra ou teeshirt.

Afin d'éviter les chutes il est fortement conseillé

aux utilisateurs des vestiaires et sanitaires de se sécher

avant d'y accéder (Sol glissant).



Puis je emmener aux séances mes grands frères et grandes sœurs ?

L'espace bébé plouf est un espace réservé aux enfants de 8 mois à 4 ans.

Comment se déroule les séances ?

Les séances se déroulent en présence d'un ou deux adultes par enfant.

Les séances sont construites par l'enfant au gré de ses envies, de ses désirs,

et au travers des différents ateliers et jouets aquatiques mis à sa disposition.



Quel est mon rôle de parent dans les séances ?

Je veille à la sécurité de mon enfant en préservant sa curiosité et ses initiatives;

de là se mettent en place des situations de jeux.

Je le rassure et l'encourage dans son exploration, et dans la découverte de sensations nouvelles.

Je lui propose des situations multiples et diversifiées et respecte son rythme de progression.

Combien y a-t-il d'intervenants et qui sont ils ?

Les intervenants sont au nombre de 3 à 4 à chaque séance.

Deux à trois dans le bassin, et un hors de l'eau pour la surveillance générale du bassin.

L'équipe d'intervenants est composée essentiellement de psychomotriciens(nes), et d'éducateurs sportifs de natation.



A quoi servent-ils ?

Le rôle des intervenants est de conseiller et de guider les parents:

Dans la capacité de l'enfant à réaliser ou non certaines situations.

Dans l'attitude à adopter par rapport à l'enfant dans certaines mises en situation problématique.

Dans l'utilisation optimum des ateliers et des différents matériels.

Ils interviennent dans les familles au gré des sollicitations. N'hésitez pas à faire appel à eux.



Quels sont les objectifs de ces séances ?

Le bébé plouf est le premier espace de socialisation.

L'objectif est de créer avec les parents des instants privilégiés au travers de nouvelles sensations enrichissantes et épanouissantes pour l'enfant.

Ces instants amèneront l'enfant au fil des séances et des multiples situations proposées, à acquérir une autonomie dans l'eau et à parfaire son apprentissage de l'eau.

SEANCES BEBE PLOUF PROGRAMMEES POUR LA SAISON 2018/2019

Le certificat médical d'aptitude à l'activité est obligatoire dès la première séance.

OCTOBRE 2018	NOVEMBRE 2018	DECEMBRE 2018	JANVIER 2019	FEVRIER 2019
13 / 20 / 27	17 / 24	1 / 8 / 15	19 / 26	2 / 9 / 16
MARS 2019				
2 / 9 / 16 / 23 / 30		AVRIL 2019	MAI 2019	
		6 / 27	4 / 11 / 18 / 25	

Les séances bébé plouf ne commencent qu'en octobre pour finir au mois de mai en raison de la température de l'eau. En effet pour le confort de bébé une eau comprise entre 29° et 31° est indispensable.